

Nom:

Prénom:

Affectation:

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Rhône,
s/c de Mme, M. l'IEA de.....

Ceci est une déclaration d'intention qui ne présage en rien de ma participation effective à ce mouvement.

Monsieur le Directeur Académique,

Mercredi 11 décembre, le Premier ministre a levé le voile sur ses intentions concernant la réforme des retraites. Imprécisions, manque de prospective et nouvelle mesure punitive : tel est le bilan des annonces.

Pour le SE-Unsa, cette réforme comporte trop de zones d'ombre et des lignes rouges ont été franchies : **pour qu'il n'y ait ni puni-es, ni perdant-es**, le SE-Unsa appelle l'ensemble des personnels de l'éducation nationale à se mobiliser, à faire grève et à manifester partout en France le **mardi 17 décembre 2019**.

La loi instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire impose «*à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48 heures avant la grève son intention d'y participer*».

En conséquence, je vous informe de mon intention de participer au mouvement de grève du mardi 17 Décembre 2019 à partir de 8h.

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre «est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil (article L133-5).

A le

Signature